

Lutte contre la précarité alimentaire :

L'ANIA appelle les entreprises à poursuivre leurs engagements et à se mobiliser massivement pour aider les Restos du Cœur

Paris, le 05/09/2023

Dans un contexte de crise économique et sociale inédit, l'ensemble des entreprises de l'alimentation déjà fortement engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire aux côtés du réseau des Banques Alimentaires, se mobilisera de façon « exceptionnelle » dans les prochains jours pour venir en aide aux Restos du Cœur.

Partout en France, les dons alimentaires des petites et moyennes entreprises, grands groupes, permettent aux Banques Alimentaires de récolter chaque année 15 000 tonnes de produits, soit l'équivalent de plus de 30 millions de repas. Cet effort et cet engagement seront naturellement maintenus.

Assurant 35% de l'aide alimentaire en France, les Restos du Cœur ont indiqué dimanche être contraints de réduire le nombre de bénéficiaires cet hiver en raison de difficultés financières importantes.

Face à cette situation inédite et à l'explosion du nombre de personnes en situation de précarité alimentaire en France, l'ANIA en appelle à la générosité de tout son réseau : Syndicats métiers, Associations régionales et entreprises à poursuivre leurs engagements et à se mobiliser massivement pour venir en aide aux Restos du Cœur notamment par le biais de dons financiers ou de produits alimentaires. Plusieurs dizaines d'entreprises, grands groupes nationaux et internationaux, ETI et PME ont d'ores et déjà répondu à cet appel en promettant prochainement la livraison de produits variés et de qualité.

« La lutte contre la précarité alimentaire reste, dans ce contexte inflationniste pour les consommateurs, une priorité de l'ANIA et des entreprises alimentaires. Après notre mobilisation exceptionnelle et la générosité record des entreprises auprès des Banques Alimentaires pendant toute la crise Covid avec +32% de dons alimentaires soit un total de 37 millions de repas distribués pour aider les plus précaires, notre devoir est de répondre aujourd'hui à l'appel lancé par les Restos du Cœur pour les aider à surmonter cette crise. Cette fois encore, les entreprises alimentaires seront au rendez-vous, c'est notre responsabilité de première industrie de France ! »

Jean-Philippe André, Président de l'ANIA

À propos de l'ANIA :

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers, 6 membres associés et 17 associations régionales, représentatives des 17 372 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1^{er} secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 450 803 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. ania.net